

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 13-mai-2019 Version 10

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit PERMANENT STRENGTH THREADLOCKER RED 50ML

Autres moyens d'identification

Code du produit 26250

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Adhésif

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant ITW Permatex 6875 Parkland Blvd.

Solon, Ohio 44139 USA Telephone: 1-87-Permatex

(866) 732-9502

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924 International Emergency: 00+1+ 813-248-0585

Contract Number: MIS0003453

Adresse de courriel mail@permatex.com

Également distribué par: ITW Permatex Canada 101-2360 Bristol Circle

Oakville, ON Canada L6H 6M5 Telephone: (800) 924-6994

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Mot indicateur Attention

Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Susceptible de provoquer le cancer
Peut irriter les voies respiratoires



Aspect Rouge État physique Liquide Odeur Légère

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de

contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres informations

Non applicable

Toxicité aiguë inconnue 27.57 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
hydroperoxyde a,a-diméthylbenzyle	80-15-9	1 - 5
cumène	98-82-8	0.1 - 1

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec les yeux EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un

médecin.

Contact avec la peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :. Laver la peau à l'eau et au savon. Si l'irritation

de la peau persiste, appeler un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver

avant réutilisation.

Inhalation EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, appeler un

médecin.

Ingestion EN CAS D'INGESTION :. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à

une personne inconsciente. Appeler un médecin.

Équipement de protection

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

individuelle pour les intervenants en

premiers soins

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Consulter la section 2 pour plus de renseignements.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Produit chimique, Mousse

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun en particulier.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges Aucun. Aucun.

électrostatiques

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnellesVérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Éviter le

contact avec les yeux et la peau. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à

l'environnement

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage S'assurer une ventilation adéquate. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer

et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination.

Prévention des dangers

secondaires

Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur

l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et frais.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Peroxydes, Reducing agents

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
cumène	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm	IDLH: 900 ppm
98-82-8		TWA: 245 mg/m ³	TWA: 50 ppm
		(vacated) TWA: 50 ppm	TWA: 245 mg/m ³
		(vacated) TWA: 245 mg/m ³	-
		(vacated) S*	
		` S* ´	

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965

F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection de la peau et du

corps

Porter des gants de protection en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.

Protection respiratoire Utiliser un respirateur à épuration d'air approuvé par le NIOSH avec une cartouche ou un

bidon filtrant contre les vapeurs organiques, selon le cas.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de

nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueLiquideAspectRougeOdeurLégère

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u> <u>Valeurs</u> <u>Remarques • Méthode</u>

pH Aucun renseignement disponible
Point de fusion / point de Aucun renseignement disponible

congélation

Point d'ébullition / intervalle > 200 °C / > 392 °F

d'ébullition

Point d'éclair 131 °C / 268 °F

 Taux d'évaporation
 Aucun renseignement disponible

 Inflammabilité (solide, gaz)
 Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure Aucun renseignement disponible

d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible Pression de vapeur Aucun renseignement disponible Densité de vapeur Aucun renseignement disponible

Densité relative 1.02

Solubilité dans l'eau Non miscible dans l'eau

Aucun renseignement disponible Solubilité(s) Coefficient de partage Aucun renseignement disponible Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible Température de décomposition Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Viscosité cinématique 1,900 mPas @ 20°C (68°F) Viscosité dynamique Propriétés explosives Aucun renseignement disponible Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible

Autres informations

Point de ramollissementAucun renseignement disponibleMasse moléculaireAucun renseignement disponible

Teneur en COV (%) 1.05% (10.7 g/L)

Densité
Masse volumique apparente
TDAA (température de

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

décomposition auto-accélérée)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Air = 1

Réactivité

Aucun renseignement disponible

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts, Peroxydes, Reducing agents

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux Un contact avec les yeux peut causer une irritation. Peut causer une rougeur et un

larmoiement des yeux.

Contact avec la peau Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite.

Ingestion L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
hydroperoxyde a,a-diméthylbenzyle 80-15-9	= 382 mg/kg (Rat)	= 0.126 mL/kg (Rabbit)	= 220 ppm (Rat) 4 h
cumène 98-82-8	= 1400 mg/kg (Rat)	= 12300 μL/kg (Rabbit)	> 3577 ppm (Rat) 6 h = 39000 mg/m³ (Rat) 4 h

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules Aucun renseignement disponible.

germinales

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Nom chimique ACGIH CIRC NTP OSHA
cumène - Group 2B Reasonably Anticipated X
98-82-8

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Inclassable comme cancérogène pour l'humain Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme NTP (programme national de toxicologie)

Raisonnablement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 11102 mg/kg ETAmél (cutané) 33197 mg/kg ETAmél 15.1 mg/l

(inhalation-poussière/brouillard)

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

29.5 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage	
cumène	3.7	
98-82-8		

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA Non applicable

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie	
hydroperoxyde a,a-diméthylbenzyle	Toxic	
80-15-9	Ignitable	
cumène	Toxic	
98-82-8	Ignitable	

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

Nom d'expédition Non réglementé

<u>IATA</u>

Nom d'expédition Non réglementé

<u>IMDG</u>

Nom d'expédition Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux) LIS/LES Est conforme à (aux) Non déterminé **EINECS/ELINCS** Est conforme à (aux) **ENCS** Est conforme à (aux) **IECSC KECL** Est conforme à (aux) **PICCS** Est conforme à (aux) **AICS** Non inscrit(e)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux

États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %	
hydroperoxyde a,a-diméthylbenzyle - 80-15-9	1.0	
saccharine - 81-07-2	1.0	

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger aigu pour la santéOuiDanger chronique pour la santéNonRisque d'incendieNonRisque de décompression soudaineNonDanger de réactionNon

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environnemental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
hydroperoxyde a,a-diméthylbenzyle	10 lb	=	RQ 10 lb final RQ
80-15-9			RQ 4.54 kg final RQ
cumène	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ
98-82-8			RQ 2270 kg final RQ

États-Unis - Réglementations

des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique		Proposition 65 de la Californie	
ſ	cumène - 98-82-8	Carcinogen	

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
hydroperoxyde a,a-diméthylbenzyle 80-15-9	Х	X	Х
saccharine 81-07-2	Х	X	Х
cumène 98-82-8	Х	X	Х

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des

Non applicable

pesticides de l'EPA

Classe de dangers du SIMDUT

D2B - Matières toxiques

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

26250 - PERMANENT STRENGTH THREADLOCKER RED 50ML

Date de révision 13-mai-2019

NFPA Risques pour la santé Inflammabilité 1 Instabilité 0

....

<u>HMIS</u> Risques pour la santé Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis) HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 13-mai-2019

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique